

Action Forêt



des Laurentides et de l'Outaouais

BULLETIN D'INFORMATION
publié par l'Alliance des propriétaires
forestiers Laurentides-Outaouais

VOLUME 14 - NUMÉRO 3
HIVER 2019

Après 1 an et près de
4,2 millions de dollars plus tard

L'ANCIENNE SCIERIE DE BOIS-FRANC A REPRIS DU SERVICE

p. 12-13

5 MYTHES
DE LA FORÊT PRIVÉE
DÉCORTIQUÉS

p. 17

CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE

p. 9



Pièces d'auto *Léon Grenier*

Une équipe dynamique qui travaille pour vous!

**DÉCOUVREZ LA GAMME COMPLÈTE DE LUBRIFIANTS TOTAL,
PRODUITS DE PREMIÈRE QUALITÉ RECONNUS MONDIALEMENT
ET DISPONIBLE CHEZ PIÈCES D'AUTO LÉON GRENIER!**



- Un service professionnel
- Des employés qualifiés
- Des produits de qualité
- Un vaste choix en magasin



Dépositaire TigerCat



TigerCat
Tough • Reliable • Productive



www.piecesdautoleongrenier.com
Mont-Laurier • 819 623-3740

www.centredereparationleon.com
Mont-Laurier • 819 623-7377

Énergisons vos performances.
Chaque jour



Action Forêt



des Laurentides et de l'Outaouais

Collaborateurs

Murielle Yockell Richard Mayer Fédération des producteurs
 Mario Lanthier Table Forêt Laurentides forestiers du Québec
 Jean-François Modérie Forespect
 Hélène Marcoux-Fillon Scierie Matra

Coordination de la production

Mélissa Thibault 819 660-2860 - melissa.thibault@apflo.ca

Photographies

Murielle Yockell, Sébastien Bergeron, Fortress, Forespect

Infographie

Danaë Couët et Simon Bonneau, Imprimerie l'Artographe inc.

Impression

Imprimerie l'Artographe inc., Mont-Laurier, QC J9L 1R9

Parution

Trois fois l'an (printemps / automne / hiver)

Distribution

Postes Canada, convention de poste-publication no. 41397526

Tirage

5 250 copies

ALLIANCE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS LAURENTIDES-OUTAOUAI

725, rue Vaudreuil, Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8
 Courriel : info@apflo.ca @allianceproprietairesforestiers
 Téléphone 819 623.2228 • 1 866 623.2228
 Télécopieur 819 623.3430 Site Internet apflo.ca

Permis de livraison

Maxime Desjardins - poste 1

Comptabilité

Lyne Guénette - poste 5

Agent de mobilisation

Richard Mayer - 819 440-5507

Conseiller-terrain

Pierre Farley - 819 775-8273

Directeur général

M. Mario Lanthier

Communication

Mélissa Thibault - 819 660-2860

Conseil d'administration

Jacques Gévry, président
 Ronald Lapière, 1^{er} vice-président
 François Patry, 2^e vice-président
 Yves Sigouin, administrateur
 François Cartier, administrateur
 Guy Sabourin, administrateur
 Bernard Legault, administrateur

Action-Forêt est publiée et distribuée gratuitement aux propriétaires forestiers du Plan conjoint. La reproduction intégrale ou en partie est interdite sans l'autorisation de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais. Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

DANS CE NUMÉRO...



- 4 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
**TAXATION FONCIÈRE... ENFIN
CRÉATION D'UNE CATÉGORIE D'IMMEUBLE
POUR LES BOISÉS AMÉNAGÉS**
Par M. Mario Lanthier, directeur général de l'Alliance
des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais
- 5 FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC
**CRÉER ET PARTAGER LA RICHESSE –
LETTRE À MES CONFRÈRES INDUSTRIELS**
- 6-7-8 **ACTUALITÉS FORESTIÈRES**
- 9 AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
- 10-11 **LES PEUPLIERS, COLONISATEURS
OPPORTUNISTES**
- 12-13 APRÈS 1 AN ET PRÈS DE 4,2 MILLIONS DE DOLLARS PLUS TARD
**L'ANCIENNE SCIERIE DE BOIS-FRANC
A REPRIS DU SERVICE**
- 14 **LA VIE SECRÈTE DES ARBRES EN HIVER**
- 15 **RÉCOLTE MÉCANISÉE EN FORÊT PRIVÉE**
- 16 AMÉNAGER MA FORÊT ET VENDRE MON BOIS
LES ÉTAPES À SUIVRE
- 17 **5 MYTHES CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT
FORESTIER EN FORÊT PRIVÉE DÉCORTIQUÉS**
- 18 à 26 **RÉPERTOIRE DES PRIX - HIVER 2019**
- 27 **LISTE DES TRANSPORTEURS**



1 877-866-0667 • www.picken.ca



NIAB

**Multifonctionnel
sur PTO de tracteur**

ébranche, mesure et
scie en longueur



FARMA

**Les chargeuses à bois
pour les pros**

Gamme complète
de 14' à 28'



KRPAN

Treuil de 3.5 tonnes
à 7.5 tonnes

à partir de 2950\$

Transport gratuit partout au Québec

**Processeur à
bois de chauffage**

HAKKIPILKE

accepte jusqu'à 18.5 po

Transforme
jusqu'à 10 cordes
à l'heure





Mario Lanthier
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Alliance des propriétaires
forestiers Laurentides-
Outaouais

TAXATION FONCIÈRE... ENFIN CRÉATION D'UNE CATÉGORIE D'IMMEUBLE POUR LES BOISÉS AMÉNAGÉS

Après 40 ans de revendication, le gouvernement a déposé au début novembre à l'Assemblée nationale un projet de loi visant la création d'une catégorie d'immeuble dans la loi sur la fiscalité municipale s'adressant aux lots boisés aménagés.

Dans les faits, ce projet de loi permettrait aux municipalités d'encourager et promouvoir l'aménagement des boisés privés plutôt que les décourager par une taxation non adaptée et qui décourage l'aménagement durable.

Bien entendu, pour survivre, le projet de loi devra passer l'étape d'une commission parlementaire. Une fois cette étape franchie, nous serons en mesure d'évaluer l'engagement de nos élus municipaux face à l'aménagement des boisés de leurs territoires et de leurs propriétaires engagés qui sont, avouons-le, de plus en plus appelés à contribuer dans la livraison de services environnementaux exigés par la société.

Il faudra toujours garder en mémoire qu'à elle seule la valeur des bois ne peut financer toutes ces nouvelles charges supplémentaires.

DOSSIER FORTRESS

Au moment d'écrire ces lignes (mi-novembre), nous sommes toujours dans l'ignorance et l'incertitude au niveau des sommes dues aux producteurs par Fortress Cellulose Spécialisée pour les livraisons effectuées en septembre.

Suite à une invitation du ministère de l'Économie et de l'Innovation, un groupe de créanciers dont nous faisons partie rencontrait le Ministre Fitzgibbon et les représentants de Fortress Global Entreprises le 8 octobre dernier. Lors de cette rencontre ce dernier avait mentionné qu'il accordait, en plus du montant de cinq millions de dollars attribué l'été dernier, un prêt maximal de huit millions de dollars à Fortress Global Entreprises. Cette contribution financière avait pour objectif de permettre à Fortress d'instaurer des mesures de conservation des actifs et de compléter le processus de sollicitation visant sa vente.

À la question à savoir à qui appartenait la responsabilité des comptes à payer (fournisseurs), ce dernier mentionnait que cette responsabilité appartenait à « Fortress » et que nous (fournisseurs) serions en mesure de prendre connaissance d'un plan dans la semaine suivante, hors au 15 novembre toujours rien. Dans les faits, la publication des états financiers de Fortress le 9 novembre dernier se veut très révélatrice, en voici les grandes lignes :

- 1) L'entreprise a enregistré une perte nette de 52 M\$ au troisième trimestre (-14 M\$ au niveau de l'exploitation de l'usine, -32 M\$ en dévaluation d'actif et de -6 M\$ en frais divers). Depuis le 31 décembre, l'entreprise a enregistré une perte de 121 M\$.
- 2) Le Passif (278 M\$) de l'entreprise a dépassé pour la première fois l'Actif (248 M\$) ainsi l'Avoir des actionnaires (Actif moins le Passif) a été de -30 M\$.
- 3) Les comptes à payer ont augmenté de 14 M\$ passant de 48 M\$ à 62 M\$ entre le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2019. Quant à lui l'actif courant a augmenté de 8 M\$ passant de 38 à 46 M\$ au cours de la même période.
- 4) Au 30 septembre 2019, l'entreprise avait 216 M\$ en dette.

Je crois que nous avons notre réponse...



CRÉER ET PARTAGER LA RICHESSE – LETTRE À MES CONFRÈRES INDUSTRIELS



PIERRE-MAURICE GAGNON
PRODUCTEUR ET PRÉSIDENT
DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
FORESTIERS DU QUÉBEC



Éditorial paru dans
la revue *Forêts de chez nous*,
édition de novembre 2019

Si la création de richesse est primordiale dans une société, la distribution de celle-ci l'est tout autant pour obtenir une relation harmonieuse entre les diverses couches sociales qui la composent. L'industrie de la transformation joue ainsi un rôle critique en générant de la valeur aux ressources forestières que nous récoltons, mais elle est moins préoccupée à assurer une distribution optimale de cette valeur à ses fournisseurs de bois. Ce n'est d'ailleurs pas son rôle.

Préférant s'appuyer sur les concepts de concurrence et de ruissellement économique pour distribuer les revenus du marché tout au long de la filière économique, plusieurs minimisent l'effet d'un rapport de force inégal entre les acteurs de la filière sur ce partage.

C'est ici que le syndicalisme forestier prend tout son sens. Les syndicats de producteurs forestiers procurent un levier pour mieux équilibrer la discussion avec les industriels concernant le partage des revenus forestiers obtenus du marché. Autrement, chaque producteur ne peut compter que sur lui-même pour tirer son épingle du jeu. Est-ce souhaitable ?

Les 60 dernières années ont montré que cette relation peut être profitable aux parties lorsque celles-ci se respectent en cherchant

à considérer les préoccupations de l'autre (voir mon éditorial de février 2019, La prévisibilité accroît la robustesse d'une filière économique). Dans le cas contraire, des conflits émergent.

Depuis quatre ans, cinq syndicats régionaux de producteurs forestiers travaillent, chacun à leur façon, à accroître leur rôle dans l'établissement des conditions de vente du bois de sciage sur leur territoire. Des industriels s'y opposent avec énergie devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, le tribunal chargé d'arbitrer les différends sur cette question. J'ai un parti pris évident dans ce débat, mais je n'ai pas l'impression que les approches proposées ont été suffisamment analysées par les opposants, ce qui explique selon moi une partie de leur réaction. Les initiatives syndicales n'entraveront pas la création de richesse par l'industrie de la transformation des bois, mais favoriseront son partage. J'ose même croire que ce meilleur partage contribuera à accroître la richesse.

Le syndicalisme forestier n'est certainement pas la seule initiative favorisant une meilleure répartition de la richesse – l'impôt sur le revenu ou la formule des coopératives en sont d'autres exemples –, mais c'est un modèle qui fonctionne au Québec depuis plusieurs générations et qui donne des résultats.



Contactez-nous, on peut vous aider!

Lachute
450 562-1126

Gatineau
819 986-1031



TERRA-BOIS
COOPÉRATIVE
PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS

**Profitez des divers
programmes d'aide et
des avantages fiscaux**

terra-bois.qc.ca

BOIS LA MINERVE COMPLÈTEMENT DÉTRUITE PAR L'INCENDIE

A lors qu'en 2016 les Laurentides se réjouissaient de la relance de l'ancienne scierie B & B dans leur région, c'est avec consternation que tous ont appris que Bois La Minerve a été la proie des flammes le 18 novembre dernier.

Deux investisseurs de Labelle, Pascal et Yvon Cormier, avaient acheté et relancé l'ancienne scierie B & B sous le nom de Bois La Minerve inc. L'entreprise spécialisée dans les essences de pin blanc, de pin rouge et de pruche se concentrait principalement sur le sciage conventionnel et la production de bois d'œuvre.

Les affaires allaient bon train pour la scierie, qui était à la recherche de personnel. Au moment de l'évènement, celle-ci comptait 12 employés.

RASÉE PAR LES FLAMMES

L'incendie, survenu autour de 15 h, aurait été causé par une défaillance électrique. Heureusement, il n'y a eu aucune victime. Les travailleurs étaient en pause lorsque le feu s'est rapidement propagé à travers toute l'usine, qui est considérée comme une perte totale.

« Le moral est bon malgré les circonstances », a répondu Yvon Cormier quatre jours après l'évènement.

Selon ce qu'il a confié, il est encore trop tôt pour dire si la scierie va être reconstruite. « C'est la tranche versée par l'assurance qui va influencer notre décision, mais ce ne sera pas pour tout de suite », croit M. Cormier.

À un mois de la période des fêtes, les propriétaires ont pris soin de contacter leurs homologues pour tenter de relocaliser leur personnel. « On leur a dit qu'il y avait de bons travailleurs de disponibles. Ils sont en train de regarder la possibilité de les engager », explique M. Cormier.

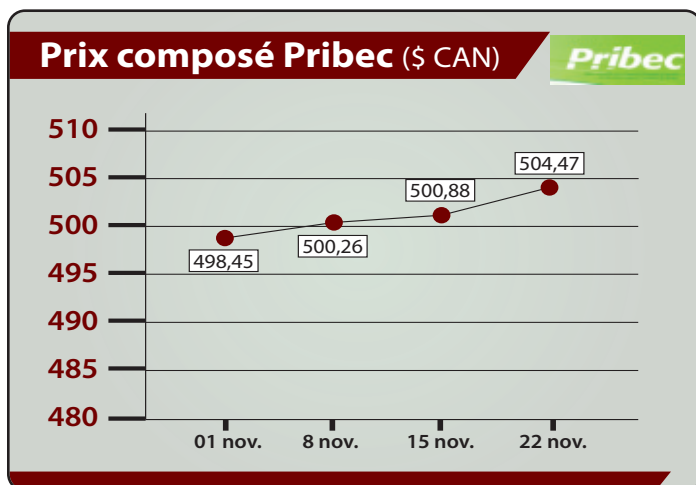
À savoir s'il craint de perdre sa main d'œuvre dans le cas d'une reconstruction, il répond: « On l'a fait avec une forme de promesse, entre guillemets parce que c'est toujours le travailleur qui décide, que si on repartait la scierie, ils les laisseraient partir. C'est une forme d'échange de services. »

Évidemment, les livraisons de bois par les producteurs forestiers de la région ont immédiatement été interrompues.

Rédigé par Murielle Yockell



L'usine de Bois La Minerve est considérée comme perte totale (photo : Sébastien Bergeron - Bois La Minerve).



**DES ESPACES PUBLICITAIRES SONT DISPONIBLES
POUR VOTRE ENTREPRISE.**

Le prix de l'espace réservé varie selon les différents formats.

Pour informations : Mélissa Thibault

819 660-2860 | melissa.thibault@apflo.ca

PROCHAIN NUMÉRO : PRINTEMPS 2020



FORESPECT INC.

**MALGRÉ LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE,
LES OPÉRATIONS PERSISTENT**

La direction de l'usine Forespect Inc. désire rassurer les producteurs de bois des Laurentides et de l'Outaouais que malgré la conjoncture économique difficile, l'usine est toujours en opération.

En effet, malgré les contre-coups qu'a subi l'industrie forestière régionale, dont la fermeture temporaire de Fortress, les opérations à l'usine Forespect de Namur vont bon train et les achats de bois sont toujours ouverts pour tous les groupes d'essences. Selon Robin Leggett, directeur des approvisionnements de l'usine, les effets de la fermeture de Fortress se font sentir mais n'affectent

pas la continuité des opérations à l'usine de Namur.

Forespect est une scierie de bois franc située à Namur en Outaouais. Avec une capacité de 6 millions de pieds mesure de planche (pmp), l'usine emploie plus d'une vingtaine de personnes et utilise les technologies les plus récentes afin de maximiser la valorisation du bois récolté.



Desjardins, votre expert forestier

La plus grande force conseil à croire en vos projets et à la réussite de votre entreprise.

Desjardins Entreprises—Laurentides
866 430-8430
Desjardins Entreprises—Outaouais
877 441-1400
desjardins.com/entreprises

CRÉATION D'UNE CATÉGORIE D'IMMEUBLE POUR LES BOISÉS AMÉNAGÉS LE GOUVERNEMENT TIENT PROMESSE

Longueuil, le 6 novembre 2019. – Avec la création d'une catégorie d'immeuble dans la *Loi sur la fiscalité municipale* pour les lots boisés aménagés, le gouvernement du Québec répond à une demande des producteurs forestiers vieille de 40 ans. Lorsque le projet de loi présenté hier à l'Assemblée nationale sera adopté, les municipalités auront la possibilité de taxer différemment les lots boisés qui sont aménagés par rapport aux boisés qui ne le sont pas.

« Selon la volonté des municipalités, cette mesure se traduira par un plus grand nombre de propriétaires réalisant des travaux d'aménagement forestier. Il en résultera des forêts plus résistantes aux épidémies d'insectes et aux maladies, du bois pour approvisionner l'industrie des produits forestiers et des milieux sensibles mieux localisés et protégés », s'est réjoui Pierre-Maurice Gagnon, président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec.

Sur les 134 000 individus, familles, petites entreprises et grandes corporations détenant des lots boisés de plus de 4 hectares dans toutes les régions du Québec, 28 819 sont actuellement reconnus comme producteurs forestiers auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Cette reconnaissance est accordée aux propriétaires forestiers de plus de 4 hectares détenant un plan d'aménagement forestier rédigé par un ingénieur forestier, qui en fait la demande à un bureau d'enregistrement de ce ministère. Cet enregistrement sera nécessaire pour bénéficier d'un taux de taxation distinct qui pourra varier entre 66 % et

100 % du taux de taxation de base, selon la décision des élus municipaux.

« Au cours des décennies, des groupes de travail multipartites se sont régulièrement penchés sur le meilleur moyen d'utiliser la fiscalité foncière pour inciter les propriétaires forestiers à protéger et mettre en valeur leurs lots boisés, sans jamais parvenir à un consensus. Aujourd'hui, le gouvernement montre son caractère en dénouant cette impasse », a ajouté M. Gagnon.

« Afin d'obtenir un régime de fiscalité forestière performant, il restera à finaliser le travail amorcé pour simplifier et moderniser la mesure de remboursement des taxes foncières pour les producteurs forestiers. Ce remboursement prend la forme d'un crédit d'impôt disponible à tous les producteurs forestiers qui investissent dans des travaux d'aménagement forestier sur leurs propriétés », a conclu M. Gagnon.



À propos de la FPFQ

La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) est l'organisation provinciale qui travaille à la promotion des intérêts de 134 000 propriétaires forestiers de tous les milieux sociaux, dont 29 800 producteurs forestiers. L'action régionalisée de ses 13 syndicats et offices vise la protection et la mise en valeur des forêts privées québécoises, ainsi qu'une commercialisation ordonnée des bois en provenance de ces territoires. La FPFQ est une fédération affiliée de l'Union des producteurs agricoles.

8

programmes
reliés à la
foresterie!

- Abattage et façonnage des bois
- Abattage manuel et débardage forestier
- Affûtage
- Aménagement de la forêt
- Classement des bois débités
- Conduite de machinerie lourde en voirie forestière
- Sciage
- Travail sylvicole



Centre de Formation
Professionnelle
Mont-Laurier
850, rue Taché Mont-Laurier

819 623-4111
1 866 314-4111



cfpml.qc.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

L'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais convoque toutes les personnes visées par le Plan conjoint des producteurs forestiers des Laurentides et de l'Outaouais à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra **à partir de 8h30, le 22 janvier 2020 à l'Auberge l'Étape au 265, boulevard Albiny-Paquette, Mont-Laurier.**

Un seul point est à l'ORDRE DU JOUR de cette assemblée :

Modifier l'article 3 du Plan conjoint des producteurs forestiers des Laurentides et de l'Outaouais pour mettre à jour la description du territoire visé par :

- 1- le remplacement de « cantons de Low et de Denholm et de l'ancien canton d'Aylwin » par « municipalités de Low, de Denholm et de Kazabazua » ;
- 2- le remplacement de « MRC de Mirabel » par « ville de Mirabel » ;
- 3- la suppression de « à l'exception de la partie de la municipalité de Bowman qui n'est pas dans le canton de Bowman » ;
- 4- le remplacement de « MRC de Laval » par « ville de Laval ».

MERCI DE PRENDRE NOTE QUE, LORS D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, SEUL LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR PEUT FAIRE L'OBJET D'UNE DÉCISION DES PERSONNES PRÉSENTES.

Mario Lanthier
SECRÉTAIRE

Mont-Laurier, le 16 décembre 2019

Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais

LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES AGRO-FORESTIÈRES DE LABELLE (SERAF)



M. Benoît Durocher, ing.f.
318, chemin du Golf
Lac-des-Écorces (Québec) J0W 1H0
Tél. : 819 623-3348
courriel : info@seraf.ca

La SERAF est un regroupement de propriétaires de forêt privée reconnu par le Gouvernement du Québec, impliquée dans l'aménagement des forêts privées des Laurentides depuis plus de 30 ans.

LE REGROUPEMENT OFFRE DES SERVICES COMPLETS ADAPTÉS AUX BESOINS DE CHAQUE PROPRIÉTAIRE DE FORÊT PRIVÉE :

- Planification de projets divers
- Confection de plans d'aménagement forestier et multi-ressources
- Support technique et exécution des travaux de reboisement, pré-commerciaux, de récolte, de voirie, etc.
- Confection de prescriptions et rapports
- Recherche d'aide financière au niveau des divers programmes disponibles
- Aménagement et évaluation du potentiel de votre érablière pour projet acéricole

NOUS PRÉSENTONS LE PRODUIT PHARE DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE SCIERIES INDUSTRIELLES WOOD-MIZER

PARTIEZ À LA CONQUÊTE
METTEZ **du bois dans votre vie**

Faites confiance à la TOUTE NOUVELLE scierie industrielle WM4500 pour résister aux exigences élevées des opérations de sciage à production élevée. De conception robuste et construite pour durer, cette scierie industrielle rencontre toutes les attentes rigoureuses permettant de débiter bille après bille. Ne mettez pas simplement du bois dans votre vie, faites-en LA CONQUÊTE avec le produit phare de la nouvelle génération de scieries industrielles Wood-Mizer.

NOUVEAU! Appeler pour connaître les prix.

TÊTE DE SCIAGE Lames de 2 po sur poulies d'acier Tête de sciage, colonne et résistance mécanique plus robustes Nouveau moteur d'entraînement de 5HP et multiplicateur de montée plus puissant Système de lubrification de lame à pression Nouveau système de retour des matériaux réglable Rouleurs guidés-lames de 3 po de diamètre plus durables	PLATEAU DE SCIAGE Concept et construction améliorés pour plus de durabilité Tiges d'acier doubles renforcées Supports latéraux Rails de plateau inclinés robustes Longueur de coupe jusqu'à 21 pi avec dégagement des planches Serres de maintien à cheville pour équarris Convoyeur de sortie et rouleaux avec suspension
---	--

© 2019 Wood-Mizer LLC

877.866.0667
woodmizer.ca

Wood-Mizer
de la forêt à la forme finale®



**Hélène
Marcoux-Filion, ING.F.**
CONSEILLÈRE FORESTIÈRE
ACCREDITÉE
819 660-3184

LES PEUPLIERS, COLONISATEURS OPPORTUNISTES

La présence des peupliers dans nos forêts résulte de la disparition totale ou partielle du couvert forestier et de l'exposition du sol à la lumière suite à des perturbations. Les perturbations naturelles, comme les feux de forêts et les chablis, ainsi que les perturbations causées par l'homme, par la coupe de bois, favorisent ces essences que l'on appelle « pionnières » et qui ont besoin de la pleine lumière au sol pour germer, s'installer et croître. On qualifie ces essences de très intolérantes à l'ombre.

Cette dynamique de perturbations dans le milieu forestier est donc essentielle pour le développement des peupliers, dictant ainsi sa distribution sur le territoire. Les semences des peupliers, petites et produites en abondance, se propagent sur de grandes distances par le vent, assurant sa présence dans tous les endroits dégagés, où le sol est exposé à la lumière. Ils s'installent donc partout où les conditions sont propices (lumière, humidité, chaleur du sol, etc.).

Trois espèces de peupliers sont présentes sur le territoire, le peuplier faux-tremble, nettement dominant, le peuplier à grandes dents et le peuplier baumier. Ce sont des essences à croissance rapide dont les rendements en volume peuvent être très élevés sur une courte période de temps (rotation) sur les sols bien pourvus d'eau et d'éléments nutritifs. À maturité, les peupliers peuvent atteindre plus de 30 centimètres de diamètre et près de 30 mètres de hauteur (réf. 1).

Les peupliers performant davantage sur les sols de texture moyenne à fine et à drainage bon à modéré, situés en bas de pentes, dans les secteurs moins prisés par l'érable. On les retrouve souvent en peuplements purs ou mélangés avec le sapin. Dans notre région où le domaine de l'érablière domine, il est aussi fréquent qu'ils compétitionnent avec les bois francs et résineux, plus tolérants à l'ombre, qui ont la capacité de s'installer et de croître sous le couvert.

La croissance rapide des peupliers leur permet de s'installer dans le couvert dominant. À terme, les peupliers seront remplacés par les essences tolérantes à l'ombre (érable, sapin...) qui se développeront sous couvert. Une fois installés, les peupliers se régénèrent et se propagent essentiellement par drageons issus des racines latérales des arbres déjà installés, même après la récolte de ces derniers ou après feu. C'est pourquoi leur repousse est très agressive, puisqu'ils bénéficient des ressources de l'arbre parent. Toutefois, un couvert partiel laissant filtrer moins de 50 % du plein ensoleillement a pour effet de diminuer le drageonnement (réf. 1) et les semences ne pourront se développer.

UN BOIS RECHERCHÉ

Les peupliers représentent une valeur économique importante pour notre région, la demande de l'industrie est très importante pour ces bois. Les peupliers sont utilisés principalement pour la production de pâtes et papier, et pour la fabrication de panneaux à lamelles orientées (OSB ou aspenite) pour la construction. L'usine de Louisiana Pacifique, située à Bois-Franc près de Maniwaki, et qui produit ces panneaux, est le principal acheteur de bois de peupliers.

Les peupliers sont aussi transformés pour le sciage et le déroulage. De nouveaux marchés émergents pour la fabrication de matériaux de finition en bois torréfié sont prometteurs et sont susceptibles de faire augmenter la demande.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES DANS L'AMÉNAGEMENT

Cette grande capacité de s'installer, où la lumière est disponible, est un défi dans l'aménagement des forêts. Cela ne signifie pas que le milieu est adapté au besoin des peupliers. En fait, les peupliers pourront bien évoluer et

avoir une meilleure santé que si le terrain est fertile et assez bien drainé.

Les peupliers sont susceptibles aux maladies fongiques qui attaquent le bois et les racines, dégradant la qualité des bois et prédisposant au chablis. Les chancres (figures 1 et 2) et les champignons de carie (figure 3), confirment la présence des maladies. Pour cette raison, il n'est pas souhaitable de retarder la récolte des peupliers au-delà de 65 ans (réf. 1), en fonction des risques de dégradation. Les peupliers sont touchés assez tôt et de manière croissante par des chancres et la carie blanche du tronc, du pied et des racines. Comme déjà mentionné dans un article précédent sur le sapin, on peut dire que les problématiques de longévité, liées aux maladies, sont très semblables pour le sapin et les peupliers. Les propriétaires de boisés qui doivent composer avec des forêts pures ou mélangées de peupliers et ou de sapins ont donc peu d'alternative de traitement lorsque le peuplement est à maturité.

Sur les sols peu fertiles, secs ou trop humides, les pratiques actuelles reconnues visent à privilégier le « laisser-faire » en matière d'aménagement des peupliers, ou encore, d'intervenir pour favoriser la régénération d'espèces d'arbres mieux adaptées ou de recourir au reboisement. Toutefois, des précautions doivent être prises lors des interventions de récolte et de préparation de terrain pour ne pas favoriser le développement des drageons.

Lorsque les peupliers sont présents en peuplements purs et mélangés sur les sols plus riches et biens drainés, des travaux d'éclaircie pré-commerciaux et commerciaux peuvent être réalisés en fonction des objectifs de production et des essences qui accompagnent les peupliers. Les interventions d'aménagement devront tenir en compte, le risque de

blessures et de dégâts causés par l'insolation du tronc qui engendrent la propagation des maladies.

Dans les peuplements dominés par l'érable, les peupliers sont considérés comme des essences non compagnes, et leur présence peut limiter le potentiel d'utilisation pour l'acériculture, en réduisant le nombre d'entailles disponibles. Entre autres, il est important d'intervenir tôt dans les jeunes érablières destinées à l'acériculture, pour contrôler les peupliers qui se sont installés, limitant la croissance des érables. L'objectif étant de maintenir une densité optimale d'érables et d'essences compagnes, telles que le tilleul, le chêne et le bouleau jaune, pour maintenir la santé de l'érablière et optimiser la production de sève. Il faut donc espacer les arbres et sélectionner les tiges d'avenir en réalisant des traitements d'éducation de peuplements (pré-commerciaux, coupes intermédiaires) ou des coupes jardinatoires, favorisant le développement des bois francs.

Il est possible de réaliser des plantations de peupliers hybrides à forte croissance. Ces plantations sont réalisées principalement sur des terrains fertiles et bien drainés pour assurer leur développement optimal. L'objectif est de produire un volume de bois maximal pour une récolte prévue avant 25 ans.

Divers programmes d'aide financière à l'aménagement des forêts privées sont disponibles pour vous aider à aménager votre forêt.

RÉFÉRENCES

1. Collectif (2013). « Le guide sylvicole du Québec Tome 1, Les fondements biologiques de la sylviculture ». Les publications du Québec.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Figures 1 et 2 : Centre collégial de développement de matériel didactique.

Site web : <http://arbres.ccdmd.qc.ca> consulté le 19 novembre 2019.

Figure 3 : Mario Joly

Figure 4 : Ressources naturelles Canada. Site web : <https://aimfc.rncan.gc.ca/fr/> consulté le 19 novembre 2019.



Figure 1. Chancres cérotocystien, sur peuplier faux tremble



Figure 2. Chancres hypoxylonien, sur peuplier faux tremble



Figure 3. Champignon indice de carie, sur peuplier faux tremble



Figure 4. Carie blanche du tronc, sur peuplier faux tremble



Après 1 an et près de 4,2 millions de dollars plus tard **L'ANCIENNE SCIERIE DE BOIS-FRANC A REPRIS DU SERVICE**

Acquis l'an dernier par le Groupe Matra, l'ancienne scierie a bénéficié d'une incroyable cure de rajeunissement au cours de la dernière année. Pleinement opérationnelle depuis les 6 derniers mois, la Scierie Matra en est à 70% de sa vitesse de croisière. Son objectif : produire 8 millions de pieds par mesure de planche (PMP) annuellement d'ici l'an prochain.



Murielle Yockell
JOURNALISTE

Sécialisé dans la 2^e et 3^e transformation du pin blanc, le Groupe Matra recherchait l'emplacement idéal pour y implanter une usine de sciage destinée à fournir la matière première à ses 3 usines situées en Beauce. C'est finalement dans la région de l'Outaouais que l'entreprise a trouvé la scierie qui n'était plus en opération depuis une douzaine d'années.

Les montants investis pour cette nouvelle acquisition comprennent l'achat de la scierie, la rénovation des infrastructures, la réparation, l'entretien, le remplacement et l'achat d'équipements à la fine pointe de la technologie de même que la construction d'un second bâtiment pour y installer une 2^e ligne de sciage.

Avec cet ajout, la superficie de production de l'usine est passée de 10 000 pi² à 28 000 pi².

Les plus gros défis pour la Scierie Matra sont de trouver du personnel qualifié et de s'assurer d'un approvisionnement en matière première.

L'entreprise qui a créé 22 emplois jusqu'à présent, offre un salaire et des avantages sociaux des plus compétitifs en plus d'un milieu de travail stimulant et sécuritaire.

Une scierie non conventionnelle

«Ce n'est pas comme le sciage conventionnel; on scie vraiment pour les besoins des usines de Matra. (...) On va aller chercher le maximum du patron de sciage pour obtenir le moins de pertes possibles. Optimiser la matière première est d'ailleurs une des causes premières qui a incité le Groupe Matra à avoir sa propre scierie », soutient Paul Danis, directeur général de la Scierie Matra.

Approvisionnement en bois

« C'est très difficile d'en obtenir surtout lorsque tout le monde court après la même essence. Pour y arriver, les scieries doivent se démarquer. Le meilleur moyen, c'est en offrant un meilleur prix aux producteurs forestiers ».

Pour son approvisionnement en pin blanc et en pin rouge, le Groupe Matra se tourne principalement vers l'Outaouais, le Pontiac, les Laurentides, le Québec et aussi l'Ontario.

Pour le moment, la scierie de Bois-Franc vise un approvisionnement annuel de 7 à 8 millions de PMP. Pour faire face à un problème d'approvisionnement, elle a signé une convention

de mise en marché avec l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais. Elle s'approvisionne en Ontario et un peu en Abitibi-Témiscamingue. Elle a signé deux contrats d'approvisionnement avec le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP) qui sont des contrats gré à gré totalisant 2 millions de PMP. 75 % à 80 % du bois scié sera transporté pour les usines en Beauce.



L'approvisionnement en bois représente un défi de taille pour Matra qui a besoin de 30 millions de PMP annuellement pour alimenter ses usines.

Le Groupe Matra

Tout débute à l'an 2000 en Beauce, lorsque Jean-François et Nicholas Drouin achètent leur première usine de 5 000 pi² en Beauce. L'usine Matra Saint-Martin compte alors 3 employés œuvrant dans la fabrication de composantes de bois.

Portés par le vent de la jeunesse, leur détermination et leur sens des affaires, les deux hommes deviennent le Groupe Matra, propriétaire de deux autres usines dans cette même région.

L'ajout des usines de Saint-Georges pour le séchage, le débitage et le jointage et de Beauceville pour le séchage et la transformation du bois jointé et laminé en composantes de portes et fenêtres, permettent à la première de se concentrer uniquement sur le débitage, la transformation et la finition des produits.

Grandir et prospérer

Après deux agrandissements, une reconstruction complète à la suite d'un incendie et un virage technologique qui a permis d'introduire une nouvelle gamme de produits de revêtements extérieurs à ceux déjà existants, Matra Saint-Martin compte maintenant une superficie de 135 000 pi² en plus d'y abriter le siège social de la compagnie. La fabrication de granules de chauffage et de litière fait aussi partie intégrante de ses procédés de fabrication.



Le pin blanc est très prisé pour son grain uniforme et sa facilité à être travaillé.

La récente acquisition de la Scierie Matra à Bois-Franc confirme qu'en investissant régulièrement aux 2 à 3 ans, une entreprise ne peut que grandir et prospérer. Le directeur général ajoute qu'avec le personnel en place actuellement, cela ne peut que conduire à la réussite et permettre aux actionnaires d'y investir davantage pour de nouveaux projets futurs.

En moins de 20 ans, Matra est devenu un joueur important dans la transformation du pin blanc au Canada et aux États-Unis, ainsi que dans la fabrication de composantes en bois pour portes et fenêtres, de moulures prépeintes et dans la fabrication de planches de revêtements extérieurs. C'est sans parler de son personnel qui est passé de 3 employés à 280 employés.



Près de 4,2 millions de dollars ont été investis pour acheter et relancer la Scierie Matra à Bois-Franc.

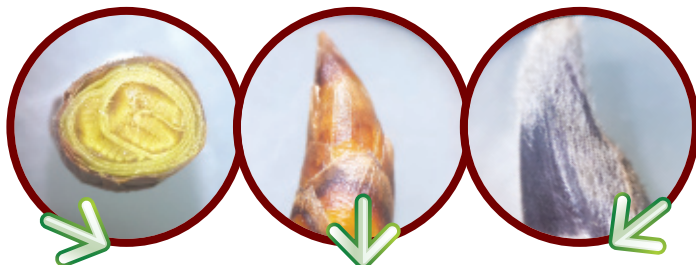
LA VIE SECRÈTE DES ARBRES EN HIVER



TABLE FORÊT
LAURENTIDES
**Jean-François
Modérie**
CHARGÉ DE PROJETS
TABLE FORÊT LAURENTIDES

Lorsque l'hiver s'installe, alors que nos conifères gardent leur verdure, les forêts de feuillus prennent des allures ternes et un peu triste. Plusieurs animaux ralentissent le rythme ou hibernent. De notre côté, l'hiver est souvent marqué par le cocooning. Mais que font les arbres, eux, en hiver ? Ils dorment ?

Pas tout à fait, ils somnolent ! Un des objectifs des arbres durant l'hiver est de protéger les futures feuilles du gel, parce que oui, les nouvelles feuilles sont déjà présentes avant l'arrivée de la neige. Comment font-ils pour les protéger ? Nos arbres sont créatifs et ont développé différentes formes de protection hivernale, connu sous le nom de bourgeon. Chaque essence d'arbre a un bourgeon qui lui est caractéristique : certains sont composés de plusieurs couches d'écaillés, comme c'est le cas notamment chez l'érable à sucre et le bouleau jaune. D'autres vont plutôt opter pour un petit duvet laineux. C'est ce que font entre autres le sorbier, un arbre fruitier. Les bourgeons sont donc un peu comme un nid protecteur pour les feuilles en devenir. Les bourgeons sont tellement spécifiques d'une essence à l'autre que c'est un moyen efficace pour identifier les arbres en hiver.



**Intérieur d'un
bourgeon de
bouleau jaune
(merisier)**

**Extérieur d'un
bourgeon de
bouleau jaune**

**Extérieur poilu
d'un bourgeon
de sorbier**

Outre la protection des feuilles, il se passe plusieurs choses à l'intérieur d'un arbre durant la saison froide. Même s'ils ont l'air complètement inertes et morts de l'extérieur, ils maintiennent pourtant des activités nécessaires à leur survie : la respiration des cellules, la pousse des racines. Chez les arbres à feuillage persistant, la photosynthèse et la transpiration se poursuivent même durant l'hiver. Celle-ci, en revanche, se voit grandement diminuée considérant la quantité de lumière.

Lorsque la température diminue et atteint entre 6 et 10 degrés, la division des cellules de l'arbre s'arrête. La croissance est terminée pour cette année. Le même phénomène se produit chez les arbres à feuillage persistant (sapin, épinette,

pin). Lorsque l'on regarde les anneaux de croissance d'un arbre, c'est ce qui explique les deux couleurs de cercles : la section pâle équivaut à la saison de croissance et la ligne foncée marque la fin de la saison.

Évidemment, nos arbres ne peuvent bouger et se mettre à l'abri pour se réchauffer. On peut alors se demander : comment font-ils pour ne pas geler debout ?

Ils entrent lentement en dormance. Dès le début de l'automne, un processus de protection contre le gel s'enclenche. En fait, l'arbre abaisse progressivement le point de congélation de ses cellules pour qu'elles n'éclatent pas sous l'effet du gel. Le processus est très complexe. Pour faire une histoire courte et simple (!), l'arbre apporte des modifications au niveau moléculaire et cellulaire. Ces modifications résultent de plusieurs réactions biochimiques qui vont et viennent selon les fluctuations de la température. Une de ces réactions entraîne la production d'antigel. Un peu comme chez les grenouilles. La production d'antigel se déclenche dès que la température s'abaisse sous les 5°C. L'arbre produit alors des enzymes qui entraînent la dissolution des grosses molécules de sucre, stockées dans le bois, en molécules plus petites et solubles. Ce sont ces dernières qui agissent comme antigel. Mais, dès que la température remonte au-dessus de 5°C, le processus s'arrête. Les arbres peuvent, dans la même journée, activer et désactiver ce processus. Celui-ci a toutefois une limite et, par temps glacial, on peut entendre des arbres claquer/éclater.

Comme chez les humains, la capacité de résistance au froid est spécifique à chaque individu et espèce. C'est l'une des raisons qui explique que la diversité des essences d'arbres n'est pas la même lorsque nous montons vers le nord ou en altitude. À titre d'exemple, la résistance au froid est plus élevée chez le bouleau à papier que chez le bouleau jaune. Ils sont pourtant deux arbres de la même famille. La limite nordique de l'aire de distribution du bouleau jaune se trouve environ à notre latitude tandis que celle du bouleau à papier s'étend jusqu'à la baie d'Ungava !

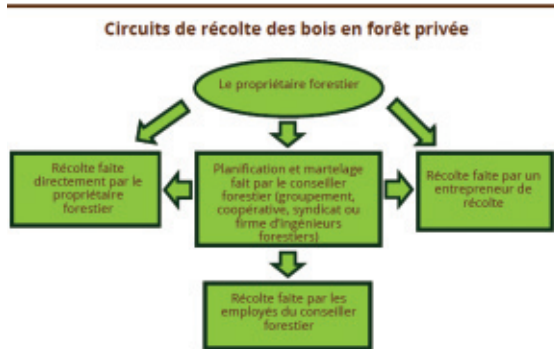
Dernière petite chose, nos arbres profitent de l'hiver pour faire un scan. Ils décèlent donc toutes les réparations qu'ils vont devoir faire lorsque la température sera plus clémente. Mais ça, on va vous en reparler !

RÉCOLTE MÉCANISÉE EN FORÊT PRIVÉE

UN PHÉNOMÈNE EN CROISSANCE DANS LES LAURENTIDES ET L'OUTAOUAIS COMME AILLEURS...

Par Vincent Bouvet, B.A. et Marc-André Côté, ing. f., Ph. D.
Fédération des producteurs forestiers du Québec

Il existe plusieurs circuits de récolte en forêt privée. Le propriétaire forestier pourra faire sa récolte lui-même ou confier cette activité à un entrepreneur de récolte ou à son conseiller forestier. Ce dernier pourra posséder des équipements de récolte ou, à son tour, confier ce travail à un sous-traitant. Le schéma suivant illustre ces possibilités.



Pour plusieurs raisons, la mécanisation de la récolte a néanmoins connu une forte progression au cours des 10 dernières années. En premier lieu, ce phé-

nomène répond aux changements sociologiques chez les propriétaires forestiers qui disposent de moins en moins de temps, d'expertise ou d'équipements pour entreprendre seuls des travaux de récolte dans leurs boisés. Un nombre croissant d'entre eux préfèrent confier ce travail à une entreprise spécialisée. En second lieu, les conseillers des propriétaires forestiers font appel à des sous-traitants mécanisés pour remplacer des équipes d'abatteurs manuels de plus en plus difficiles à trouver à mesure qu'ils prennent leur retraite ou quittent le métier. En dernier lieu, la perte des marchés traditionnels pour les petites billes de bois destinées à la pâte, au profit de plus gros billots destinés au marché du sciage, accroît la difficulté des opérations forestières et les exigences de façonnage des billes.



La Fédération des producteurs forestiers du Québec propose divers contrats types permettant aux producteurs forestiers de bien définir les modalités lors de la conclusion d'ententes diverses.

Notamment, vous trouverez sur le site Internet de l'Alliance un contrat type pour la récolte de bois et de vente de droit de coupe : [apflo.ca/contrat-recolte-](http://apflo.ca/contrat-recolte-de-bois)

de-bois. Ce contrat est utile pour les propriétaires qui désirent faire appel à un entrepreneur privé pour la réalisation de travaux d'aménagement forestier et de récolte de bois.



**ATELIER D'USINAGE
MONT-LAURIER**

usinagemontlaurier.com



**MÉCANIQUE
DE MACHINERIE
LOURDE**

**460, boul. des Ruisseaux
Mont-Laurier Qc J9L 0H6**

819 623.4480

**ABATTEUSE
ELTEC**



NOS SERVICES

- Usinage général et unité d'usinage mobile
- Fabrication et réparation de cylindre hydraulique
- Vente de cylindre et composante hydraulique
- Soudure générale et spécialisée
- Conception et fabrication sur mesure
- Réparation d'arbre d'entraînement (*Drive shaft*)



AMÉNAGER MA FORÊT ET VENDRE MON BOIS

LES ÉTAPES À SUIVRE



Trouvez toutes les étapes et documents sur notre site web

www.apflo.ca

1 Informez-vous en consultant le document COMMENT FONCTIONNE LA FORÊT PRIVÉE

Vous pouvez récupérer le document au bureau de l'Alliance ou encore sur notre site web

Il contient l'essentiel des informations sur les étapes à suivre par les propriétaires de lots boisés qui désirent tirer profit des avantages fiscaux et financiers reliés à l'aménagement et à la récolte de la forêt privée.



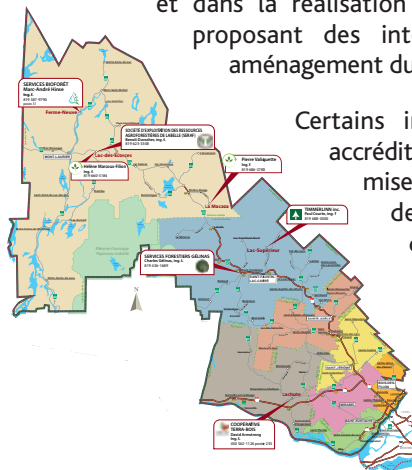
3 Planifier la mise en valeur de votre boisé

La consultation d'un conseiller forestier vous aura permis de bien identifier vos intérêts et vos objectifs. La prochaine étape prend la forme d'un plan d'aménagement forestier. Le plan d'aménagement des activités sur un horizon de 10 ans. L'information contenue dans ce plan vous permettra d'avoir une bonne connaissance de votre propriété et de tous les potentiels qu'elle possède.

2 Consulter un professionnel œuvrant en forêt privée

Vous trouverez la liste complète des ingénieurs forestiers en ligne!

En forêt privée, les ingénieurs forestiers accompagnent le propriétaire dans la gestion de son lot boisé et dans la réalisation de travaux sylvicoles en proposant des interventions favorisant un aménagement durable de la forêt.



Certains ingénieurs forestiers sont accrédités par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides. Ceux-ci disposent donc d'une enveloppe budgétaire du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées pour la réalisation de travaux sylvicoles.

4 Obtenir le statut de producteur forestier

Une fois le plan d'aménagement signé par un ingénieur forestier, il ne vous reste qu'à remplir le formulaire d'enregistrement pour obtenir le statut de producteur forestier. Ce statut constitue une reconnaissance par le gouvernement du Québec. Il vous donne accès aux programmes fiscaux et à l'aide financière pour la réalisation de vos travaux forestiers.



L'ingénieur forestier qui a signé votre plan vous aidera dans cette démarche.


5 Consultez les différents programmes de soutien sur notre site web et renseignez-vous auprès de votre ingénieur forestier

6 Obtenir un permis de livraison et vendre mon bois

Trouvez une usine et consultez les prix du bois sur notre site web. Vous aurez également accès à de nombreux outils en ligne; demande de permis de livraison électronique ainsi que divers outils tels qu'un contrat type pour la récolte de bois, etc.

Soyez informés en temps réel

Pour être au fait des plus récentes nouvelles touchant le secteur forestier, la mise en marché des bois ainsi que les usines et scieries de la région.

 @allianceproprietairesforestiers

Inscrivez-vous à notre infolettre
apflo.ca/infolettre

www.apflo.ca

VRAI OU FAUX ? 5 MYTHES CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT FORESTIER EN FORÊT PRIVÉE ENFIN DÉCORTIQUÉS

Comme je suis convaincu de contribuer à la lutte aux changements climatiques en aménageant mes lots boisés en plus de créer un impact positif pour les générations futures, je décortique cinq mythes entourant l'aménagement forestier pour encourager d'autres propriétaires forestiers à emboîter le pas.

1) En appliquant mon plan d'aménagement forestier, je ne serai plus maître chez moi.

FAUX. En forêt privée, un plan d'aménagement forestier (PAF) signé par un ingénieur forestier est un portrait de la forêt qui vise à la valoriser par le biais de travaux sylvicoles dans l'optique d'un développement durable. Il est la référence parfaite entre les mains du propriétaire, car il peut décider d'appliquer en tout ou en partie les travaux sylvicoles proposés ou de ne rien faire du tout.

Bon pour dix ans, le PAF comprend les objectifs du propriétaire, la composition exacte de sa forêt et des suggestions de travaux sylvicoles selon les priorités, les strates, les peuplements et les secteurs. Il est accompagné d'une carte de la propriété, qui identifie les différents peuplements et les endroits sensibles. Comme je le dis toujours au propriétaire : c'est ta terre, tu fais ce que tu veux avec ton plan.

2) L'entrepreneur forestier doit toujours respecter la prescription de l'ingénieur forestier.

VRAI. En partant du principe que le propriétaire a son statut de producteur forestier et qu'il a en mains son PAF et une prescription signée par un ingénieur forestier, ainsi qu'un contrat signé avec son entrepreneur forestier, il a raison de se sentir en confiance.

Lorsque c'est fait en vertu d'une demande d'aide financière comme le remboursement d'une partie des taxes foncières, le producteur s'engage auprès d'un ingénieur forestier à faire des travaux sylvicoles. Ce dernier produira alors une prescription encore plus détaillée et ciblée que sur le PAF comme l'inventaire complet des arbres qui composent le peuplement ciblé. En passant, il peut aussi référer le producteur à des entrepreneurs qui possèdent la machinerie idéale pour effectuer les travaux prescrits.

Une fois que la prescription est approuvée et signée par le producteur, l'ingénieur effectuera un suivi sur le terrain avant, pendant et après les travaux. Par exemple, il va s'assurer que le martelage des arbres indique bien quels arbres doivent être coupés ou protégés. De son côté, le propriétaire peut à tout moment se rendre sur le chantier ou simplement vaquer à ses autres occupations. Pour que les trois parties obtiennent leur argent, elles doivent avoir respecté leur contrat et leurs échéanciers. Avant de signer un contrat avec un entrepreneur forestier, c'est toujours bien avisé de demander des références et de parler à ses clients. Un modèle de contrat très bien rédigé par la Fédération des producteurs forestiers du Québec peut être téléchargé sur son site web et sur celui de l'Alliance des producteurs forestiers Laurentides-Outaouais.

3) La machinerie peut détruire systématiquement la faune et la flore de ma forêt.

FAUX. Après le passage de la machinerie forestière, je conviens que, parfois, le premier coup d'œil peut faire craindre le pire, surtout en hiver. Mais en réalité, c'est tout à fait le contraire! Par exemple, une

coupe de jardinage laisse passer la lumière, qui régénère la vie au sol. Les plantes et les pousses d'arbres feront alors le festin des chevreuils tandis que les amas de branches offriront des abris aux petits gibiers comme la perdrix. Autre fait intéressant: la cime retient environ 90 % des minéraux contenus dans l'arbre. Une fois au sol, ses branches se décomposent en moins de trois ans pour se transformer en un engrais riche en minéraux.



Richard Mayer
TECHNICIEN FORESTIER
AGENT DE MOBILISATION
POUR LES FORÊTS PRIVÉES

4) En aménageant ma forêt selon un PAF, je participe à la lutte aux changements climatiques.

VRAI. Sur le site du Collectif pour une forêt durable, qui regroupe une soixantaine d'organisations issues du territoire québécois, on apprend que les arbres purifient l'air en libérant l'oxygène et en emmagasinant le carbone, principal composant des gaz à effet de serre; chaque mètre cube de forêt en croissance absorbe une tonne de dioxyde de carbone et chaque mètre cube de bois de construction en retire 0,9 tonne de l'atmosphère; le bois est constitué à 50 % de carbone et une fois transformé en produits de toutes sortes, ce gaz y restera séquestré pendant toute la durée de vie du bois. Pas mal, non ?

5) Une coupe totale d'un peuplement ne se fait plus de nos jours.

FAUX. La coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS) imite une perturbation naturelle comme une microrafale qui viendrait renverser tous les arbres d'un coup sec. Elle est prescrite par un ingénieur forestier uniquement lorsqu'il s'agit d'un peuplement composé d'essences de lumière qui sont toutes arrivées à maturité en même temps, soit les trembles et les résineux. Ce traitement a été jugé comme étant le plus adéquat pour régénérer ce type de forêt.

Dans 5 ans, une éclaircie précommerciale sera appliquée parce qu'il va peut-être y avoir 50 000 tiges à l'hectare alors qu'on en veut 2 500. Trop petites pour être commercialisées, ces pousses d'arbres seront laissées sur place pour enrichir le sol.

En seulement 40 ans plutôt qu'en 60 ans, les trembles vont atteindre leur grandeur et grosseur maximale. Donc, au lieu d'étouffer et d'essayer de survivre parmi tant d'autres, ils pourront combler sans stress leurs besoins en eau, en air, en lumière et en minéraux. Ce n'est pas pour l'amour du gain, mais plutôt pour assurer la qualité de la forêt et faire en sorte que ces arbres soient plus vigoureux et résistants aux maladies.

► Pour plus d'informations

Pour en savoir plus sur ce sujet, contactez-moi au 819 440-5507 ou par courriel à richard.mayer@apflo.ca. Je me ferai un plaisir de vous guider et de vous accompagner gratuitement. Visitez également la page Facebook de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais ou son site web : apflo.ca

Rédigé par Murielle Yockell

RÉPERTOIRE DES PRIX - HIVER 2019

- Le répertoire des prix est établi en fonction des informations disponibles au moment de l'impression. Si une disparité existe entre les listes publiées et celles des usines ou scieries, ces dernières auront préséance.
- La **DIVISION NORD** est composée des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle en plus des trois municipalités de la MRC des Laurentides, Labelle, La Minerve et La Conception. La **DIVISION SUD** est composée de toutes les autres municipalités du Plan conjoint.
- L'unité de mesure utilisée par les usines de sciage et de déroulage de notre région est le PMP qui est l'abréviation pour « Pied Mesure de Planche ». La table de calcul retenue pour déterminer le nombre de PMP dans un billot est la Table de Roy.
- Le coût de l'espace requis pour publier les tableaux est acquitté par les usines et les scieries concernées. Vous pouvez consulter la section « Vendre mon bois » de notre site Internet apflo.ca pour toutes les listes de prix.

Il est très important de vous informer auprès de Maxime Desjardins avant de débiter vos travaux forestiers pour connaître la disponibilité des permis de livraison.

GROUPE CRÊTE

PERSONNE RESSOURCE :

Mme Geneviève Forget

Tél. : 819 688-5550 poste 240

Télé. : 819 688-3583



USINE DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

1617, Route 117
Saint-Faustin-Lac-Carré
(Québec) J0T 1J2

USINE DE CHERTSEY

8227, Route 125, C.P. 300
Chertsey (Québec) J0K 3K0

* Important besoin en volume

DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES

Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte

	Diamètre au fin bout	Longueurs de 12 pi et 16 pi		Bois en longueur
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur	
Sapin	4 po et plus	62,10 \$	59,35 \$	59,60 \$
Épinette - Pin gris	4 po et plus	68,40 \$	65,65 \$	65,90 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 16,75 \$ t.m.v. • Remorque auto chargeur : 19,50 \$ t.m.v. • Bois en longueur : 14,25 \$ t.m.v. • Prélevé syndical : 2,15 \$

Prix NET payé au producteur pour un mille pieds mesure de planche

	Longueurs	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin	12 pi et 16 pi	6 po et plus	345,17 \$	341,54 \$
Épinette	12 pi et 16 pi	4 po et 5 po	285,17 \$	281,54 \$
Pin gris	8 pi et 10 pi	4 po et plus	130,17 \$	126,54 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 83 \$ mpmp • Remorque auto chargeur : 86,63 \$ mpmp • Prélevé syndical : 11,83 \$ mpmp

DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS

GROUPES D'ESSENCES

Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte

	Diamètre au fin bout	Longueurs de 12 pi et 16 pi		Bois en longueur
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur	
Sapin	4 po et plus	65,10 \$	64,55 \$	59,60 \$
Épinette - Pin gris	4 po et plus	71,40 \$	70,85 \$	65,90 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 13,75 \$ t.m.v. • Remorque auto chargeur : 14,30 \$ t.m.v. • Bois en longueur : 14,25 \$ t.m.v. • Prélevé syndical : 2,15 \$

Prix NET payé au producteur pour un mille pieds mesure de planche

	Longueurs	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin	12 pi et 16 pi	6 po et plus	347,04 \$	344,02 \$
Épinette	12 pi et 16 pi	4 po et 5 po	287,04 \$	284,02 \$
Pin gris	8 pi et 10 pi	4 po et plus	132,04 \$	129,02 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 81,13 \$ mpmp • Remorque auto chargeur : 84,15 \$ mpmp • Prélevé syndical : 11,83 \$ mpmp

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- Surlongueur de 6 po ► Les extrémités de billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe ► Les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc
- Les billots doivent être droits ► Aucune fourche ► Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes
- Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques

RÉPERTOIRE DES PRIX - HIVER 2019

LOUISIANA PACIFIQUE CANADA LTÉE



DIVISION MANIWAKI
1012, ch. du Parc Industriel
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9

Ces prix sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2019.
Les prix pour la saison 2020 seront mis à jour sur notre site web.

DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES	Prix NET (HIVER) au producteur pour un mètre cube solide		
	Tige en longueur	Tronçon de 10 pi 6 po	
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Tremble	33,21 \$	35,37 \$	34,91 \$
Bouleau blanc et tilleul	33,21 \$	35,37 \$	34,91 \$
Pin blanc, rouge et gris / mélèze	32,66 \$	34,82 \$	34,36 \$

Taux moyen de transport : Tige en longueur 17,50 \$ (m³ solide) • Tronçon remorque standard 18,75 \$ (m³ solide) • Tronçon remorque auto-chargeur 19,21 \$ (m³ solide)
Prélevé syndical : 1,95 \$ (m³ solide)

DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS

GROUPES D'ESSENCES	Prix USINE (HIVER) au producteur pour un mètre cube solide	
	Tige en longueur	Tronçon de 10 pi 6 po
	Tremble	50,71 \$
Bouleau blanc et tilleul	50,71 \$	54,12 \$
Pin blanc, rouge et gris / mélèze	50,16 \$	53,57 \$

Le taux de transport est calculé en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur. • Prélevé syndical : 1,95 \$ (m³ solide)



PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU

200, chemin de Montcerf
Maniwaki (Québec) J9E 1A1
www.pfresolu.com

DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES	Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte (t.m.v.)				
	Billots 10 pi 4 po		Diamètre minimum	Bois en longueur	Diamètre minimum
	Remorque standard	Remorque auto-chargeur			
Sapin	64,11 \$	62,36 \$	Sciage: 4 po au fin bout	58,91 \$	Sciage: 4 po au fin bout
Épinette et pin gris	70,51 \$	68,76 \$	Pâte: 3 po au fin bout	65,26 \$	Pâte: 3 po au fin bout 6 po au gros bout

Taux moyen de transport : Bois en longueur : 15,50 \$ t.m.v. • Bois en billot remorque standard : 14,50 \$
Bois en billot remorque auto-chargeur : 16,25 \$ • Prélevé syndical : 2,15 \$ t.m.v.

DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS

GROUPES D'ESSENCES	Prix USINE payé au producteur avant paiement du transport pour une t.m.v.				
	Billots 10 pi 4 po		Diamètre minimum	Bois en longueur	Diamètre minimum
	Remorque standard	Remorque auto-chargeur			
Sapin	62,35 \$	61,55 \$	Sciage: 4 po au fin bout	58,40 \$	Sciage: 4 po au fin bout
Épinette et pin gris	68,75 \$	67,95 \$	Pâte: 3 po au fin bout	64,75 \$	Pâte: 3 po au fin bout 6 po au gros bout

Taux moyen de transport : Bois en longueur : 15,75 \$ t.m.v. • Bois en billot remorque standard : 16 \$
Bois en billot remorque auto-chargeur : 16,80 \$ • Prélevé syndical : 2,15 \$ t.m.v.

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

POUR LES BILLOTS ▶ Surlongueur de 2 po ▶ Longueur maximum acceptée de 10 pi 6 po ▶ Tolérance de 10 % du volume pour les billots de 7-8-9 pi. POUR LE BOIS EN LONGUEUR ▶ Aucune bille enlevée dans la souche.
POUR LES DEUX TYPES ▶ Lors du transport, chaque chargement doit contenir une seule essence. Par contre, si il contient plusieurs essences différentes, celles-ci doivent être séparées et on doit détenir un permis de livraison pour chacune. ▶ Aucun corps étranger, aucune fourche, aucune encoche d'abattage ▶ Les noeuds et les branches coupées à ras le tronc ▶ Carie maximum de 1/3 du diamètre du gros bout ▶ Pas de bois des champs, ni de bois mort, chauffé ou endommagé par les insectes.

L'usine applique une tolérance de 10 % de bois hors norme au niveau de la qualité (au-delà de ce pourcentage le bois sera accepté et payé selon la norme de bois à pâte)

**LAUZON RESSOURCES
FORESTIÈRES**



175, rue Alexandre
Thurso (Québec) J0X 3B0
Télec.: 819 985-3029

PERSONNE RESSOURCE :

M. Christian Vézina

Tél. : 819 985-0600 poste 233
Cell. : 819 962-3417
christian.vezina@lauzonltd.com

www.lauzonltd.com
www.plancherslauzon.com
Facebook : Lauzon Foresterie

ACHAT DE CHÊNE ROUGE EN LONGUEUR

SPÉCIFICATIONS MINIMALES

- Diamètre minimal à la souche de 8"
- Nœuds acceptés mais ceux-ci doivent être rasés.
- Les billes contenant du métal ou des fourches ne seront pas payées.
- Découpe à l'équerre / pas de tiges brisées
- Arbres complets seulement (Bille de souche doit être présente).

**De 67 \$ à 85 \$
la tonne métrique verte**

* Visite terrain obligatoire avant livraison
Possibilité de tronçons améliorés sur demande

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Prime 16 po et +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.	Sélect 14 po-15 po, 3 f.c.	# 1 14 po, 2 f.c. 11-13 po, 3 f.c.	# 2 10 po-13 po, 2 f.c.	# 3 (pallet) 8 po-14 po, 1 f.c.	# 4 (pallet) 8 po-14 po, 0 f.c.
Érable 1/2 cœur (Maple 1/2 heart)	915 \$	865 \$	775 \$	665 \$	500 \$	125 \$
Érable à sucre régulier (Regular Maple)	750 \$	650 \$	575 \$	490 \$	375 \$	125 \$
Chêne rouge (Red Oak)	850 \$	725 \$	500 \$	425 \$	410 \$	285 \$
Merisier (Yellow Birch)	725 \$	650 \$	525 \$	350 \$	275 \$	125 \$
Bouleau blanc (White Birch)	500 \$	425 \$	400 \$	350 \$	275 \$	125 \$
Plaine (Soft Maple)	---	300 \$	275 \$	250 \$	---	---
Tilleul (Basswood)	---	325 \$	275 \$	275 \$	---	---
Cerisier (Cherry)	---	400 \$	285 \$	285 \$	---	---
Hêtre	---	---	325 \$	325 \$	325 \$	---
GRADES	Sélect 12 po et +, 2 f.c.	# 1 9 po et +, 0,1 f.c.	BOIS FRAIS SEULEMENT. AUCUNE BILLE CHAUFFÉE NE SERA ACCEPTÉE.			
Frêne noir et blanc (Black & White Ash)	600 \$	350 \$				

Billes sciage acceptées

Longueur entre 7 pi et 12 pi avec surlongueur de 4 po minimum et un diamètre maximal de 28 po
Les billes excédant 12 pi 6 po de longueur seront payées comme des billes de 12 pi 6 po ces billes étant impossibles à transformer à la scierie de Lauzon.

DÉROULAGE (9 pi 4 po et 10 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	D1 14 po +, 4 f.c.	D2 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.	D3 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.
Érable à sucre (30% cœur max)	1600 \$	1200 \$	900 \$
Merisier (30% cœur max)	1550 \$	1100 \$	-
Bouleau blanc (White Birch)	1550 \$	1100 \$	-

SPÉCIFICATIONS DES BILLOTS

- ▶ Billes droites et fraîches ▶ Nœuds sains acceptés mais ceux-ci doivent être rasés
- ▶ Découpe à l'équerre - pas de tiges brisées ▶ Déductions appliquées pour les courbes, la pourriture, les cimes et les roulures
- ▶ Les billes de moins de 8 po (fin bout) et de plus de 28 po ne seront pas payées
- ▶ Les billes fendues, avec métal ou fourches, chauffée ou les billes d'érable avec des traces de chalumeaux seront rejetées.
- ▶ L'érable avec un cœur supérieur à 70 % sera dégradé de deux classes
- ▶ Liste de prix sujette à changement sans préavis

PAIEMENT RAPIDE GARANTI
Toutes les livraisons reçues dans une semaine donnée seront payées le vendredi de la semaine suivante.

RÉPERTOIRE DES PRIX - HIVER 2019

SCIERIE BONDU

PERSONNES RESSOURCES :

Michel Hamel

Tél. : 819 597-2481 • Cell. : 514 867-9214

michel.hamel@scieriebundu.ca

Daniel Quevillon

Tél. : 819 587-9790 poste 34 • Cell. : 819 660-4612



**SCIERIE
BONDU**

**318, chemin H.-Bondu
Notre-Dame-de-Pontmain
(Québec) J0W 1S0**

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	Sélect <i>16 po et +, 4 f.c.</i>	S1 <i>16 po et +, 2 f.c.</i>	S2 <i>14 po et +, 2 f.c.</i>	S3 <i>12 po et +, 0 f.c.</i>	S4 <i>9 po et +, 0 f.c.</i>	
Pin blanc	Longueurs de 12 pi - 14 pi et 16 pi seulement			Longueurs de 8-10-12-14-16 pi		
	Aucun nœud Aucune pourriture Aucune courbure Billot droit	Nœuds sains rouges : 2 po max. Aucun nœud noir Aucune courbure Max. 10 % de pourriture	Nœuds sains rouges et nœuds noirs : 2 po max. Courbure maximum de 2 po Max. 30 % de pourriture	Nœuds sains rouges : 3 po max. Nœuds noirs : 2 po max. Courbure maximum de 2 po Max. 30 % de pourriture	Aucune limite de nœuds sains rouges et de nœuds noirs Courbure maximum de 2 po Max. 30 % de pourriture	
	750 \$	530 \$	430 \$	350 \$	280 \$	
Pin rouge Aucun pin rouge provenant de plantation sauf sur entente avec la scierie	Sélect <i>16 po et +, 4 f.c.</i>		S1 <i>14 po et +, 2 f.c.</i>	S2 <i>10 po et plus, 0 f.c.</i>		
	Longueurs de 12 pi - 14 pi et 16 pi seulement			Longueurs de 8 pi à 16 pi		
	Aucun nœud Aucune pourriture Aucune courbure		Nœuds sains de 2 po max. Courbure maximum de 2 po Maximum 20 % de pourriture	Nœuds sains tolérés Courbure maximum de 2 po Maximum de 30 % de pourriture		
	450 \$		350 \$	275 \$		

IMPORTANT : IL FAUT APPELER UN REPRÉSENTANT DE LA SCIERIE AVANT TOUTE LIVRAISON

PERSONNE RESSOURCE :

Jean-Paul Michaud

Cell. : 514 229-5614



SCIERIE CARRIÈRE LTÉE

**525, boulevard de l'Aéroparc
Lachute (Québec) J8H 3R8**

Tél. : 450 562-8578

Sans frais : 800 567-2647

Télé. : 450 562-8570

www.scieriecarriere.com

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime <i>16 po +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.</i>	S1 <i>14-15 po, 3 f.c. 12-13 po, 4 f.c.</i>	S2 <i>12-13 po, 3 f.c. 11 po, 4 f.c.</i>	S3 <i>12 po +, 2 f.c.</i> <i>11 po, 3 f.c. 10 po, 4 f.c.</i>	S4 <i>10-11 po, 2 f.c. 9 po, 3-4 f.c.</i>	Pallet <i>10 po +, 1 f.c. 9 po, 2 f.c. 8 po, 3-4 f.c.</i>
Érable 1/3 cœur	1 000 \$	850 \$	665 \$	500 \$	385 \$	250 \$
Érable 1/2 cœur	850 \$	665 \$	500 \$	385 \$	300 \$	225 \$
Érable régulier	500 \$	400 \$	350 \$	300 \$	175 \$	125 \$
Bouleau jaune - Cerisier	700 \$	600 \$	500 \$	400 \$	325 \$	225 \$
Bouleau blanc	550 \$	425 \$	325 \$	275 \$	200 \$	175 \$
Chêne rouge	800 \$	675 \$	600 \$	500 \$	450 \$	325 \$
Frêne blanc - Plaine	575 \$	475 \$	400 \$	325 \$	300 \$	225 \$
Peuplier - Tilleul	350 \$	300 \$	275 \$	225 \$	200 \$	125 \$
Autres feuillus	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$	225 \$	150 \$
GROUPES D'ESSENCES	DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	D1 <i>16 po et + 4 f.c.</i>	D2 <i>14 po, 4 f.c.</i>	D3 <i>12 po et 13 po, 4 f.c.</i>	D4 <i>11 po, 4 f.c.</i>	<i>Bille de souche seulement</i>	
Érable 1/3 cœur	1200 \$	1100 \$	950 \$	800 \$		
Bouleau jaune	1450 \$	1150 \$	800 \$	600 \$		
Bouleau blanc	800 \$	700 \$	600 \$	500 \$		
Chêne rouge	850 \$	800 \$	675 \$	---		

Longueurs : paires et impaires acceptées. Sciage : surlongueur de 4 po

RÉPERTOIRE DES PRIX - HIVER 2019

FORESPECT INC.

PERSONNES RESSOURCES :

Sébastien Paquette

Tél. : 819 426-3553, poste 225
Cell. : 819 712-1335
s.paquette@forespect.ca

Robin Leggett

Tél. : 819 426-3553, poste 223
Cell. : 819 962-1112



FORESPECT INC
Transformation de bois franc
Quality Hardwood Lumber

768, Route 323
Namur (Québec)
J0W 1N0

Télé. : 819 426-3704

www.forespect.ca

GROUPES D'ESSENCES (Species Group)	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime 14 po -15 po, 4 f.c. ou 16 po, 3 f.c.	Sélect 13 po et +, 3 f.c. ÉR. cœur 1/2 diam.	S1 12 po et +, 2 f.c. 11 po, 4 f.c. ÉR. cœur 1/2 diam.	S2 10 po - 11 po, 2 f.c. ÉR. cœur 2/3 diam. 9 po, 4 f.c. ÉR. cœur 1/2 diam.	S3 8 po - 9 po, 2 f.c. ÉR. cœur 1/2 diam.	S4 non conforme
Chêne rouge (Red Oak)	900 \$	750 \$	550 \$	450 \$	400 \$	125 \$
Érable 1/3 cœur (Hard Maple)	1025 \$	825 \$	650 \$	550 \$	400 \$	125 \$
Érable (max. 1/2 cœur) (Maple)	750 \$	585 \$	500 \$	425 \$	300 \$	125 \$
Cerisier (Cherry)	750 \$	550 \$	425 \$	350 \$	200 \$	125 \$
Merisier (Yellow Birch)	800 \$	625 \$	425 \$	375 \$	300 \$	125 \$
Bouleau blanc (White Birch)**	550 \$	425 \$	375 \$	325 \$	225 \$	125 \$
Frêne blanc (White Ash)	700 \$	600 \$	450 \$	325 \$	225 \$	—
Tilleul (Basswood)	500 \$	400 \$	300 \$	225 \$	150 \$	—
Plaine (Soft Maple)	550 \$	450 \$	350 \$	300 \$	200 \$	—
Chêne blanc (White Oak)	500 \$	400 \$	300 \$	200 \$	150 \$	—
Peuplier (Poplar)	475 \$	400 \$	300 \$	200 \$	150 \$	—
Hêtre (Beech)	225 \$	225 \$	225 \$	150 \$	150 \$	—

N.B. Longueurs paires et impaires de 8 pi à 16 pi. Surlongueur de 4 po sur toutes les billes.

**Bouleau blanc : baisse de 1 grade / White birch : trace de fleck.

GROUPES D'ESSENCES (Species Group)	DÉROULAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	V1 14 po et +, 4 f.c. Bille de pied	V2 Merisier & bouleau blanc 14 po et +, 3 f.c. 12 po -13 po, 4 f.c., Bille de pied	V2 Érable à sucre 11 po - 13 po, 4 f.c. (max. 1/3 cœur)	V3 11 po -12 po -13 po, 3 f.c.
Merisier & bouleau blanc (Yellow & White birch) Longueur 8 pi 6 po et 9 pi 6 po	1500 \$	1050 \$	—	800 \$
Érable à sucre (max. 1/3 cœur) (Sugar Maple) Longueur 8 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po	1650 \$	—	1200 \$	—

BOIS EN LONGUEUR – Prix USINE pour une tonne métrique verte	
Frêne blanc, tilleul, bouleau blanc White Ash, Basswood, White Birch	65 \$
Merisier (Yellow Birch)	70 \$
Chêne rouge (Red Oak)	85 \$ à 95 \$
Érable (Maple)	70 \$ à 85 \$

- ▶ Billots de 8 pi de longueur minimum ▶ Diamètre minimal de 10" à la souche
- ▶ Arbres complets seulement (les billes de souche doivent être présente)
- ▶ Pourriture maximum 15% ▶ Aucune courbure prononcée
- ▶ Visite terrain obligatoire avant le début des livraisons
- ▶ Établir une procédure de pesage obligatoire



Alliance des
propriétaires forestiers

LAURENTIDES • OUTAOUAIS

De multiples services à votre disposition...

www.apflo.ca

SERVICE DE PAIE

Notre équipe administrative peut gérer pour vous le paiement fait à votre entrepreneur dans le cadre des travaux forestiers effectués sur votre lot.

ALERTES DE MISE EN MARCHÉ

Nous vous transmettons les informations importantes au sujet de la mise en marché régionale. Inscription aux alertes sur notre site Internet.

RÉPERTOIRE DES PRIX - HIVER 2019

PRODUITS FORESTIERS LAURENTIENS

PERSONNE RESSOURCE :

Denis Loyer

Tél. : 819 275-7654

Cell. : 819 616-7828

pflaurentiens@hotmail.com

590, montée Lac-Castor

Rivière-Rouge (Québec)

JOT 1T0

Télec. : 819 275-3663



Produits Forestiers Laurentiens

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Sélect	No 1	No 2	No 3	No 4
Peuplier faux-tremble <i>(favoriser les billots de 10 pi)</i>	480 \$ 14 po et +, 4 f.c.	420 \$ 14 po et +, 3 f.c. 12-13 po +, 4 f.c.	330 \$ 10-11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	230 \$ 9 po, 4 f.c. 10 po et +, 1 f.c.	160 \$ 8 po et 9 po, 1 f.c.
20 \$ ajouté pour chacune des classes pour le bois provenant de l'Outaouais *** Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi ***					
Tilleul	550 \$ 14 po et +, 4 f.c.	450 \$ 11 po et +, 4 f.c. 12 po et +, 3 f.c.	325 \$ 11 po et +, 3 f.c. 10 po et +, 4 f.c. 12 po et +, 2 f.c.	230 \$ 9 po et +, 4 f.c. 10 po et +, 2 f.c.	150 \$ 8 po et 9 po, 2 f.c.
Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi.					
Pin blanc	450 \$ 15 po et + 4 f.c.	380 \$ 12 po à 14 po, 4 f.c. 15 po et +, 3 f.c.	310 \$ 15 po et +, 2 f.c. 12 à 14 po et +, 3 f.c.	260 \$ 10 po et +	---
Pour obtenir les prix de la classe Sélect et No 1, les billots doivent être en mesure de 12 pi, 14 pi et 16 pi. Pour les classe No 2 et No 3 les longueurs de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. sont acceptées.					
Pruche	Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. Les billots ayant 8 po et 9 po au fin bout seront payés au taux de 150 \$. Aucune roulerie ni de nœud noir.				Un seul prix 325 \$
Mélèze	Un seul prix 325\$. Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Les billots ayant 8 po et 9 po au fin bout, avec 4 faces claires seront payés au taux de 150 \$. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 po.				Un seul prix 325 \$

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ESSENCES

- Surlongeur de 6 po ► Aucune fourche ne sera acceptée ► Les extrémités des billots doivent être coupées perpendiculairement à l'axe
- Les branches et les nœuds doivent être coupés au ras du tronc ► Seulement les billots fraîchement coupés d'un arbre sain seront acceptés.

TAUX DE TRANSPORT

Camions à remorque standard : 61,08 \$ (mpmp) ► Camions à remorque auto-chargeur : 66,50 \$ (mpmp)
Pour les producteurs de la DIVISION SUD, Un montant pour les frais de transport sera retenu sur votre revenu généré en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur.

Prélevé syndical :
Tremble - tilleul : 9,75 \$ (mpmp)
Pruche - pin - mélèze : 11,83 \$ (mpmp)

SERVICE CONSEIL TERRAIN

Un technicien forestier d'expérience est à votre disposition pour une grande diversité de services et de conseils et ce gratuitement.

SITE INTERNET COMPLET

Beaucoup d'efforts sont faits pour que notre site Internet soit un carrefour d'informations pour les propriétaires et producteurs.

CALCULATEUR DE LA VALEUR DES BILLES DE SCIAGE ET DE DÉROULAGE

Vous trouverez sur notre site Internet, un outil de calcul qui vous permettra d'évaluer la valeur de votre bois de sciage et de déroulage. Utilisation simple et efficace.

**Action
Forêt** 

des Laurentides et de l'Outaouais

Notre revue est publiée 3 fois par année afin de vous informer des enjeux actuels de la forêt privée.

RÉPERTOIRE DES PRIX - HIVER 2019

FOREX / DIVISION MONT-LAURIER

PERSONNES RESSOURCES :

Mathieu Vaillancourt Joël Constantineau
819 440-2700 poste 279 819 440-2700 poste 244



701, rue Iberville
Mont-Laurier (Québec) J9L 3W7
Tél.: 819 440-2700 • Téléc. : 819 440-2010

*Possibilité de se déplacer pour conseil et validation
Important besoin pour le peuplier de déroulage

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche Longueurs paires et impaires, de 8 à 12 pi + surlongueur de 6 po

GROUPES D'ESSENCES	Prime 14 po et +, 4 f.c. 16 po et +, 3 f.c.	Sélect 12-13 po, 4 f.c. 13-15 po, 3 f.c.	S1 11 po, 4 f.c. 12 po, 3 f.c. 13 po et +, 2 f.c.	S2 9 po, 4 f.c. 10-11 po, 3 f.c. 12 po, 2 f.c.	S3 8 po, 2 f.c. 9 po, 3 f.c. 10-11 po, 2 f.c.	S4 8 po, 0 f.c.
Érable à sucre 1/3 coeur	1025 \$	925 \$	625 \$	500 \$	350 \$	205 \$
Érable à sucre 1/2 coeur	925 \$	775 \$	600 \$	450 \$	325 \$	200 \$
Érable à sucre	610 \$	600 \$	450 \$	400 \$	315 \$	195 \$
Bouleau jaune	790 \$	620 \$	460 \$	360 \$	300 \$	195 \$
Bouleau blanc	635 \$	535 \$	390 \$	315 \$	265 \$	190 \$
Chêne	765 \$	725 \$	525 \$	500 \$	355 \$	325 \$
Frêne	410 \$	380 \$	305 \$	255 \$	230 \$	190 \$
Tilleul et autres	355 \$	355 \$	355 \$	205 \$	205 \$	190 \$

DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

	Prime 14 po +, 4 f.c.	D1 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.	D2 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	D3 10 po, 4 f.c.
Bouleau blanc	1 500 \$	1 045 \$	765 \$	535 \$
Bouleau jaune	1 500 \$	1 045 \$	765 \$	535 \$
Érable à sucre	1 550 \$	1 045 \$	765 \$	535 \$
Peuplier		D1 14 po +	D2 12-13 po	D3 10-11 po
		485 \$	425 \$	335 \$

Spécifications pour le peuplier: ► Aucune limite pour des nœuds solides ayant entre 3/4" et 2" de diamètre ► Maximum de 2 nœuds sains et solides ayant entre 2" et 4" de diamètre ► Carrié : maximum 1", centrée ► Une fente droite à l'extrémité d'une longueur maximale de 1 pied ► Flèche maximale de 2"



LE GROUPE MATRA

723, Route 105
Bois-Franc (Qc) J9E 3A9

NOTES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec le représentant de l'usine avant d'entreprendre toute démarche:
M. Frank Thibeault au 819 441-0406

Les prix sont sujets à changements sans préavis

LES ACHATS DE BOIS ONT LIEU TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	Sélect	S1	S2	S3
Pin blanc	16 po et +, 4 f.c. Longueurs: 12 - 14 - 16 pi Aucun nœud accepté	14 po et +, 3 f.c. Longueurs: 12 - 14 - 16 pi Nœuds sains rouges (2 po max.) Nœuds noirs sur 1 face (2 po max.)	10 po et + Longueurs: 12 - 14 - 16 pi Nœuds sains rouges (3 po max.) Nœuds sains noirs (1 po max.)	8-9 po Longueurs: 8 à 16 pi 10 po et plus Longueurs: 8 à 10 pi Nœuds sains rouges (4 po max.) Nœuds sains noirs (3 po max.)
	725 \$	525 \$	430 \$	325 \$
Pin rouge	S1			
	10 po et + Longueurs: 12 - 14 - 16 pi (80%) - 8 à 10 pi (20%) Nœuds sains rouges (3 po max.) • Aucun nœud noir			
	275 \$			
Peuplier Tremble	Sélect	S1	S2	S3
	14 po et +, 4 f.c.	14 po et +, 3 f.c. 12-13 po, 4 f.c.	10-11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	9 po, 4 f.c. 10 po et +, 1 f.c.
	Longueurs: 8 - 10 - 12 - 14 - 16 pi			
	475 \$	415 \$	315 \$	200 \$

RÉPERTOIRE DES PRIX - HIVER 2019

COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE

PERSONNE RESSOURCE :

Gaétan Bergeron

Tél. : 819 686-2043 • Cell. : 819 429-3368

www.commonwealthplywood.com



SCIERIE DE MONT-LAURIER

172, avenue du Moulin
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3W1

Tél. : 819 623-2845

Télé. : 819 623-5979

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Prime 14-15 po, 4 f.c. 16 po, 3 f.c.	Sélect 12 po, 4 f.c. 13 po +, 3 f.c.	S1 10-11 po, 4 f.c. 12 po +, 2 f.c.	S2 9 po, 4 f.c. 10-11 po, 2 f.c.	S3 8 po, 4 f.c. 9 po +, 1 f.c. • 10 po +, 0 f.c.
Bouleau jaune	625 \$	550 \$	400 \$	325 \$	275 \$
Bouleau blanc	600 \$	500 \$	375 \$	300 \$	250 \$
Chêne rouge	900 \$	800 \$	575 \$	450 \$	375 \$
Érable à sucre 1/3 de cœur et moins	1000 \$	900 \$	600 \$	450 \$	325 \$
Érable à sucre entre 1/3 et 1/2	850 \$	600 \$	450 \$	375 \$	300 \$
Érable à sucre 1/2 de cœur et plus	650 \$	500 \$	375 \$	325 \$	275 \$
Frêne	400 \$	375 \$	300 \$	250 \$	225 \$
Tilleul	425 \$	375 \$	325 \$	250 \$	125 \$
	DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Prime 14 po +, 4 f.c.	No 1 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.	No 2 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	No 3 10 po, 4 f.c. 11 po, 3 f.c. • 14 po, 2 f.c.	
Bouleau blanc	1425 \$	1025 \$	725 \$	525 \$	
Chêne rouge	1100 \$	900 \$	675 \$	550 \$	
Érable 1/3 cœur	1500 \$	1150 \$	900 \$	800 \$	
Bouleau jaune	1500 \$	1025 \$	725 \$	525 \$	
Tremble 8 pi 8 po	Une seule classe Mont-Laurier 400 \$ / Ste-Thérèse 425 \$				

STELLA-JONES

PERSONNE RESSOURCE :

M. Philippe Fredette

Tél. : 819 986-8998

Cell. : 819 664-0423

pfredette@stella-jones.com



www.stella-jones.com

USINE DE GATINEAU

426, ch. de Montréal Est
C.P. 2737 Gatineau (Québec)
J8M 1V6

USINE DE RIVIÈRE-ROUGE

2549, chemin Francisco
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

IMPORTANT : CONTACTEZ L'USINE AVANT DE DÉBUTER LA RÉCOLTE

GROUPES D'ESSENCES	PRIX NET POUR POTEAUX NON-ÉCORCÉS			
	Mesure à 6 pieds de la souche en circonférence	Longueur du poteau en pied	Mesure au fin bout en circonférence	Prix du poteau (bord de route)
Pin rouge Pin gris	30 po à 36 po	32 pi	21 po	35 \$
	34 po à 42 po	37 pi	23 po	40 \$
	39 po à 46 po	42 pi	23 po	75 \$
	42 po à 48 po	47 pi	25 po	95 \$
	47 po à 53 po	52 pi	25 po	130 \$
	48 po à 54 po	57 pi	25 po	160 \$
	50 po à 56 po	62 pi	25 po	170 \$

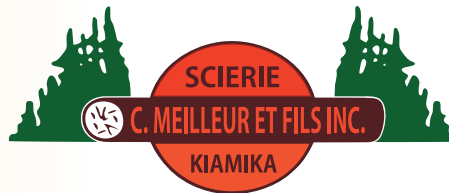
SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

► Aucune carie ou pourriture ► Aucune section morte sur le tronc ► Pas de coude ► Courbure légère acceptée

SCIERIE C. MEILLEUR ET FILS INC.

PERSONNE RESSOURCE :

Charles Meilleur
819 585-2432



6, chemin du Rang no 7
Kiamika (Québec)
J0W 1G0

Tél. : 819 585-2432
Télec. : 819 585-9037

GROUPE D'ESSENCE	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	PREMIUM	Classe unique N° 1		
Cèdre	Longueur de 12 pi 6 po (3,81 mètres)	Longueur de 12 pi 6 po (3,81 mètres)	Longueur de 10 pi 6 po (3,20 mètres)	Longueur de 8 pi 6 po (2,59 mètres)
	625 \$	585 \$	540 \$	480 \$
	Diamètre minimum de 12 pouces au fin bout. Aucune carie Aucune pourriture	Diamètre minimum de 7 pouces au fin bout.	Diamètre minimum de 7 pouces au fin bout.	Diamètre minimum de 6 pouces au fin bout.

Pour la longueur des billes, une marge d'erreur de plus ou moins 2 pouces sera tolérée.

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

Important ▶ Aucune fourche, encoche d'abattage, aucun trou de pic bois ne sera toléré. ▶ Les nœuds et les branches doivent être coupés au ras du tronc ▶ Aucune carie pour les billots ayant un diamètre au fin bout inférieur à 10 po. Tolérance d'un maximum de 20 % de carie pour les billots ayant un diamètre au fin bout de 10 po et plus. Aucune carie multiple. ▶ Courbure d'un maximum de 3 po sur une bille de 12 pi. Et 2 po sur une bille de 10 pi. Aucune courbure sur une bille de 8 pi. ▶ Aucune tige morte, chauffé ou brûlée.

Possibilité de livrer en longueur • frais de 75 \$ mpmp pour le tronçonnage

PERMIS DE LIVRAISON

Pour effectuer des voyages de bois dans les usines desservies par notre plan conjoint, il est obligatoire de détenir un permis de livraison. Il s'agit d'un document essentiel à avoir en main avant d'effectuer votre livraison, et qui est également nécessaire à l'Alliance afin de pouvoir traiter les paiements aux producteurs.

Il est obligatoire de contacter **Maxime Desjardins** au bureau de l'Alliance pour obtenir votre permis. Vous pouvez également compléter votre demande en ligne au www.apflo.ca et Maxime vous fera parvenir votre permis dans les plus brefs délais.

Nous vous suggérons de faire votre demande quelques jours à l'avance afin de vous assurer de recevoir votre permis de livraison à temps.

Sachez que pour faire une telle demande, votre lot doit d'abord être enregistré auprès de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais.

POUR INFORMATIONS ET POUR FAIRE UNE DEMANDE DE PERMIS :

MAXIME DESJARDINS
819 623-2228 poste 1
Maxime.Desjardins@apflo.ca
apflo.ca/demande-permis-de-livraison



LISTE DES TRANSPORTEURS

ACTON VALE

Entreprises J.T. • José Timmons.....450 261-6912

AMHERST

Tony Campeau.....819 429-4055

AUMONT

Antoine Lafrenière.....819 449-7336

Germain St-Amour.....819 441-6360

BROWNSBURG-CHATHAM

Entreprise forestière Carl Séguin...450 512-5275

Simon Massie.....450 566-9009

DÉLÉAGE

Bertrand Beaudoin.....819 306-1141

FERME-NEUVE

Guillaume Leduc.....819 587-4803

Les Créations Madéro inc.

Mario Léonard.....819 587-4575

Madéro 2018 inc.

Gérald Brouillard.....819 623-4422

Jean-Maurice Papineau.....819 587-3360

Transport Pascal Pilon et fils.....819 587-2258

Transport PLGC inc.

Gaétan Constantineau.....819 660-4927

GATINEAU

Bois de sciage J&N

Jimmy Charron.....819 665-2093

DEF transport • Mario Fréchette...819 661-1158

GRACEFIELD

André Cousineau.....819 463-3262

Serge Rice.....819 463-2362

GRAND-REMOUS

Pierre Thibeault.....819 440-7045

GRENVILLE

Simard transport et filles

Luc Simard.....613 551-0087

GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

RLM Entreprise • Rémi Mallette...613 677-4003

Sandy McRae.....613 677-3430

HUBERDEAU

Marco Prévost.....819 687-8514

KAZABAZUA

Jason Gabie.....613-962-2509

Douglas Picard.....819 467-2965

KIAMIKA

Yves Guénette.....819 623-4961

Yan Léonard.....819 585-3088

LABELLE

Daniel Bédard.....819 686-2421

LAC-DES-ÉCORCES

Gilles Pomerleau.....819 585-2121

Émile St-Pierre.....819 440-9433

Transport MD • Marco Houle.....819 585-9410

LAC-DU-CERF

Roch Gougeon.....819 597-4259

LACHUTE

Produits forestiers Claude Baril...450 409-3053

L'ANGE-GARDIEN

Transport HL Villeneuve

Hector Villeneuve.....819 281-5815

Luc Knight.....819 921-6552

LA PÊCHE

Éric Bertrand.....819 210-9987

Stéphane Bertrand.....819 360-2968

Jean-Guy Joannis.....819 775-8226

Les entreprises forestières Mayer

Yvon Mayer.....819 456-2505

L'ASCENSION

Michel Doré.....819 275-7674

RRF Perrier inc. • Fernand Perrier...819 275-2558

LOCHABER-OUEST

Éric Latour.....819 773-2631

Rolland Lefebvre.....819 230-6028

Robert Molloy.....819 986-8821

LOW

Foresterie Fran-Bo • René Charron...819 422-3613

MANIWAKI

Hubert et fils • Simon Hubert.....819 441-0165

MONT-LAURIER

Transport Gaétan Bertrand

Micheline Bertrand.....819 660-4729

Pascal Bertrand.....819 440-7929

Martin Boisclair.....819 203-0710

Zak Boucher-Lauzon.....819 660-1831

Normand Brisebois.....819 623-6785

Les entreprises Brisebois et fils

Pascal Brisebois.....819 623-4006

Lyen Boudrias.....819 440-8732

Alain Caron.....819 660-1294

Steve Dicaire.....819 623-6437

Transport SJS inc. • Lévis Diotte...819 623-1599

Pierre Diotte.....819 623-3224

Gestion Diotte et fils

Simon Diotte.....819 623-2997

Luc Filion.....819 440-4212

Transport SRF • Robert Fleurant...819 623-3470

Roxane Grand'Maison.....819 623-5204

Keven Groulx.....819 499-1465

Alain Léonard.....819 623-5929

Fred Léonard.....819 440-2924

Lucien Léonard.....819 623-1902

André Mayer.....819 623-3407

Mielke et fils.....819 623-5639

KM Transport • Keven Paquette...819 440-4546

Francis Piché.....819 440-9520

La Butte à bois • Éric Poudrier...819 623-9503

Sylvain Roussel.....819 499-0993

PJ St-Louis • Paolo St-Louis.....819 623-3905

Loys Thomas.....819 623-1255

Patrice Turpin.....819 623-0634

Service sanitaire Cloutier

Sylvain Vaillancourt.....819 623-5014

MONT-SAINT-MICHEL

Mario Houle.....819 587-3306

Pascal Leboeuf.....819 440-8602

Mélissa Lépine.....819 616-9899

Yan Lévesque.....819 587-4076

MONT-TREMBLANT

Jody Miller.....819 429-4059

Daniel Perreault.....819 425-5995

Georges Provost.....819 425-8274

MULGRAVE-ET-DERRY

Services forestiers LT • Éric Labre...819 271-8942

NAMUR

H. Leggett et fils 2000 inc.

Robin Leggett.....819 426-3553



**Les Transporteurs
du bois privé
du Nord inc.**

NOMININGUE

Jean-Guy Bruneau.....819 278-4455

Gabriel Varennes.....819 278-7057

NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN

Louis-Marcel Caron.....819 767-2557

NOTRE-DAME-DU-LAUS

Entreprise Gougeon et frère

Jean-Claude Gougeon.....819 767-2630

Transport NDL

Rémi St-Louis.....819 767-2019

RIVIÈRE-ROUGE

Entreprise Martin Gareau.....819 275-3987

Marcel Gareau.....819 275-7970

Nicolas Gargantini.....819 278-7108

Narcisse Gargantini et fils excavation

Pierre Gargantini.....819 275-2345

Jean Houle.....819 275-1464

Jocelyne Lacasse.....819 275-7742

Neault Transport

Jean-Claude Neault.....819 278-5802

Sylvain Perrier.....819 278-5888

SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES

Les entreprises d'excavation Gaétan Diotte

Gaétan Diotte.....819 597-4076

Les entreprises forestières Lac-des-Îles

Jude Diotte.....819 597-2671

Miguel Diotte.....819 597-2603

Yannick Diotte.....819 597-4156

Daniel Filion.....819 597-4269

SAINT-ANDRÉ-AVELLIN

Pascal Lalonde.....819 983-1939

Michel Leduc.....819 983-7717

Service de coupe GR

Stéphane Rheault.....819 775-0986

Daniel Robitaille.....819 598-5406

Transport FRD Legault

Benoît Trudeau.....819 983-1260

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Paul Binette.....819 838-4071

SAINTE-ANNE-DU-LAC

Laurier Lévesque.....819 586-2433

Steve Lévesque.....819 586-3420

SAINT-ÉMILE-DE-SUFFOLK

DLB Excavation

Daniel Lalonde-Boyer.....819 681-8251

SAINT-GILLES

Midifor inc. • Michel Flamand.....418 570-1931

SAINT-JÉRÔME

Contracteur forestier Alain Lahaie...450 304-3300

THURSO

Nicholas Charbonneau.....819 743-8712

VAL-DES-MONTS

Pierre-Luc Bisson.....819 210-1215

Les équipements Alain Miron.....819 457-4955

Bruno Miron.....819 457-1468

Jérôme Sarrazin.....819 457-9595

* LISTE EN VIGUEUR DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2019

En vertu du Règlement no 8084, adopté par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le 13 juillet 2004, votre transporteur a l'obligation de payer une contribution annuelle de base de 230 \$ à notre association. Nous vous conseillons de choisir un transporteur déjà membre avant le choix de tout autre transporteur.

C.P. 12, succursale Val-Barrette, Lac-des-Écorces J0W 1Y0 • 819.585.3081 • www.transporteursboisprive.ca



PIÈCES D'AUTO

- ▶ **Boyaux hydrauliques de marque Gates**
- ▶ **Huiles et lubrifiants** ▶ **Outillage**
- ▶ **Câbles étrangleurs pour débusqueuse**

CARREFOUR INDUSTRIEL-LDG-NAPA INC.

1280, boul. A.-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1M7

Tél. : 819.623.6636

Télé. : 819.623.6638



Au service des propriétaires de la forêt privée

**NOUVEAU SERVICE
IMAGERIE PAR DRONE**

**FORESTERIE - TRAVAUX SYLVICOLES - GÉOMATIQUE
FAUNE - RÉCRÉOTOURISME
PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER**

Marc-André Hinse, ingénieur forestier, est accrédité par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides pour la livraison du programme de soutien aux propriétaires privés de lots boisés.

14, route 309 nord,
Ferme-Neuve, Gc, J0W 1C0

(819) 587-9790



www.servicesbioforet.ca

Hélène Marcoux-Filion



240, mtée Plouffe Nord, C.P. 15, Lac-des-Écorces (Qc) J0W 1H0
Tél. : **819 660-3184** • Courriel: h.marcoux-filion@outlook.com

Conseillère en aménagement multiressource de forêt privée
(projets forestiers, acéricoles et fauniques)

Agent de livraison accrédité pour tous les programmes
d'aide financière liés à la forêt privée

Services

- services conseil personnalisés
- plan d'aménagement forestier et prescriptions sylvicoles
- demandes d'aide financière
- planification et suivi de travaux
- attestation de potentiel d'érablière pour demande de contingent acéricole

Œuvrant dans le domaine depuis 1985.

Territoire desservi: Hautes-Laurentides



**PERFORMANCE,
ÉVOLUÉE.**

brandt.ca
1-888-227-2638

Brandt